

The background of the slide is a composite image. The left side shows a vibrant field of purple lavender plants in neat rows, with golden-brown grass paths separating them. The right side shows a lush olive grove with mature, gnarled trees and green foliage, with yellow wildflowers in the foreground. The top and bottom of the slide are solid green.

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

**Baronnies**  
en drôme provençale

COMITE TERRITORIAL  
Des Hautes-Baronnies

Présidé par Alain NICOLAS - 16 juin 2022 – BALLONS

# Ordre du jour

## 1ere partie : PROJET DE TERRITOIRE :

1/ PROJET DE TERRITOIRE : **Point d'étape** : objectifs, méthodologie, calendrier

2/ PROJET DE TERRITOIRE : Temps d'échange - Retour sur le compte-rendu du séminaire du 15 mars :

*Echanges autour des objectifs stratégiques et opérationnels et des projets communaux.*

## 2ème partie : THEMATIQUES INTERCOMMUNALES

3/ ECONOMIE : Information sur le dispositif de vigilance foncière agricole

4/ FINANCEMENT DE PROJET : NOUVEL AVENANT AU CRTE 2023 => cahier des charges « FRANCE 2030 »

Questions diverses

**« PROJET DE TERRITOIRE »,  
pilote par la conférence des Maires, présidée par Michel GREGOIRE**

**Dans le cadre du développement territorial, la CCBDP a pour mission d'épauler les bureaux d'étude dans leur relation avec les Maires pour faciliter l'avancer de la démarche.**

**Le projet de territoire est une obligation dans le cadre du CRTE  
=> une OPPORTUNITE POUR LES ELUS**



## **1/ PROJET DE TERRITOIRE :**

**Point d'étape : objectifs, méthodologie, calendrier**

PROJET DE TERRITOIRE :1 / Objectifs et méthodologies :co-production

- Expression des communes
- +
- Expression de la CCBDP

Expression du BLOC COMMUNAL  
=> les axes stratégiques souhaités par  
les élus à 15 ans

co-production

Le « Projet de Territoire »  
des Baronnies en Drôme  
Provençale

- Expression civile (Sondage citoyen et socioprofessionnel )



## 2/ Les étapes de la consultation et de la rédaction ( calendrier )

### => Septembre 2021 à l'automne 2022

co-production

- Séminaire de lancement de la conférence des Maires ( 18 septembre 2021 )
- Enquête auprès des Maires ( septembre -> janvier 2022 ) => *expression des communes sur les attentes et la perception du territoire*
- Séminaire des élus ( 15 mars 2022 ) => *expression des Maires pour identifier 16 grands thèmes et les 1ers axes stratégiques*
- Comités territoriaux ( juin 2022 ) => *échange avec les Maires pour consolider les propositions stratégiques au sein de chaque territoire*
- Commissions de la CCBDP ( juillet 2022 ) => *expression thématique des Vice-Présidents de commissions*
- Sondage en ligne auprès de la société civile ( automne 2022 ) => *avis de citoyens et de socio-professionnels sur les thématiques*

### => Automne - Hiver 2022 - 2023

- Présentation de la 1ere version du projet de territoire
- Réunions d'échange et de consolidation de la 1ere version du document
- Présentation de la version finale**





## Temps d'échange

-

**Retour sur le compte-rendu du séminaire du 15 mars**



Paris, le 12 avril 2022

Cr220412 2<sup>ème</sup> séminaire 15 mars

## Compte rendu du séminaire du 15 mars 2022

**Auteurs :** Palabreo

**Sujet :** Projet de territoire de la CCBDP

### Les 16 thèmes exprimés par les élus

1. Gestion de l'eau
2. Gestion des déchets
3. Environnement, énergies renouvelables, biodiversité
4. Services publics
5. Santé, solidarité et personnes âgées
6. Education, enfance et jeunesse
7. Tranquillité publique
8. commerces et services de proximité
9. Agriculture
10. Numérique
11. Economie, industrie et artisanat
12. Habitat, logement et autres bâtis
13. Mobilités
14. Culture
15. Sport et loisirs
16. Tourisme



Paris, le 12 avril 2022

Cr220412 2<sup>ème</sup> séminaire 15 mars

## Compte rendu du séminaire du 15 mars 2022

**Auteurs :** Palabreo

**Sujet :** Projet de territoire de la CCBDP

# TOUR DE TABLE

### Exemple de questionnement :

*Les axes stratégiques sont-ils en cohérence avec vos préoccupations communales à 15 ans ?*

*Avez-vous des remarques sur le compte-rendu du séminaire que vous souhaitez partager ?*

*Est-ce que des axes n'auraient pas été évoqués par les élus présents ou mal retranscrits selon vous ?*



## Partie 2 / THEMATIQUES INTERCOMMUNALES



### 3 / ECONOMIE : Information sur le dispositif de vigilance foncière agricole



Dans le cadre d'un partenariat entre la **SAFER et la Région Auvergne Rhône-Alpes**, le territoire de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale **va intégrer le réseau de vigilance du foncier rural.**

L'objectif de ce réseau est d'éviter l'accaparement des terres par des capitaux sans lien avec le territoire. Pour ce faire la Région souhaite favoriser l'intervention de la SAFER en amont des projets de vente.

Cette intervention « le plus en amont possible » **nécessite une très forte mobilisation/implication des élus locaux sur la thématique du foncier agricole et rural.**

**La CCBDP a été retenue parmi une quinzaine de territoires pilotes pour mener cette expérimentation.**

La méthode proposée pour mettre en œuvre ce réseau est de créer des groupes de vigilance à l'échelle des comités territoriaux composés d'élus, d'agriculteurs et de partenaires compétents.

Ces groupes auront pour objectif principal de partager de l'information autour :

- Du foncier agricole que nous pourrions remobiliser,
- Des fermes qui n'ont pas été cédées,
- Des fermes qui seront à transmettre dans les années à venir.

Une fois ces points identifiés nous essaierons, en lien avec les différents partenaires, de proposer des solutions / actions pour agir sur chacune des situations.



# Les Contrats territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2022-2023

*=> La liste des projets communaux et intercommunaux sollicitant des aides de l'Etat (DETR et DSIL)*

# LE CRTE 2023



Le V. 10 juin 2022, M. le Sous-Préfet accompagné de M. KOOB (ANCT) est venu présenté le dispositif du nouveau CRTE 2022 – 2023 au Président de la CCBDP

## Caractéristiques du futur avenant *(en référence à circulaire du 4 janvier 2022 N°6322 / SG relative à la mise en œuvre des CRTE)*

- Le CRTE reste un recueil des projets communaux et intercommunaux **STRUCTURANTS**, sollicitant des aides de l'Etat ( DETR et DSIL )
- Les intercommunalités sont identifiées pour piloter la constitution du CRTE
- Des financements pour des projets en cohérence avec les objectifs « **FRANCE 2030** »
- **Socle important : Projets contribuant aux transitions écologiques et énergétiques**
- CRTE jusqu'en 2026 avec **un avenant par an** possible pour actualiser les projets
- Enveloppe DETR + DSIL 2022 : 16 Millions d'euro pour l'arrondissement
- **NOUVEAU CALENDRIER : Dépôt des projets avant fin octobre 2021 pour 2022** (plateforme dématérialisée)

## LE CRTE 2023

- Le CRTE de la CCBDP signé en 2021 est actuellement à la relecture des services de l'Etat au regard du nouveau cahier des charges
- La préfecture va faire parvenir en juin - juillet **une note aux élus** précisant le **cadre du nouveau CRTE** ainsi que **les critères d'éligibilité des projets 2023** contribuant aux **transitions écologiques et énergétiques**
- Monsieur le Sous-Préfet devrait **intervenir en conseil communautaire à l'automne** pour présenter la nouvelle démarche
- **La CCBDP sollicitera les communes dès septembre pour la création du prochain CRTE**
- **Les communes devront être réactives**



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

**Baronnies**  
en drôme provençale

Merci de votre attention

Support disponible auprès du pôle secrétariat : [pole.secretariat@cc-bdp.fr](mailto:pole.secretariat@cc-bdp.fr)